



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : AMIENS

Établissement : Université de Picardie Jules Verne

Demande n° S3LP120002710

Dénomination nationale : Production industrielle

Spécialité : Ingénierie de la conception informatisée

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle, ouverte depuis 2002, forme des responsables techniques capables de mettre en œuvre les nouveaux outils technologiques et méthodologiques, de gérer des projets industriels et de conduire des équipes dans les petites et moyennes entreprises (PME). Elle consolide et approfondit des compétences acquises dans la mise en œuvre de projets orientés vers les transferts de technologie. Les métiers visés sont ceux de la mécanique et du génie industriel, ainsi que des bureaux d'études et de conseil qui y sont liés, en tant que cadre de PME, de responsable coordinateur de projets de conception, de responsable de service en conception assistée par ordinateur, d'assistant d'ingénieur projet. La formation, localisée à Saint-Quentin, est portée par l'Institut universitaire de technologie de l'Aisne. Elle accueille un public en formation initiale, en alternance en apprentissage et en contrat de professionnalisation.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	41
Taux de réussite	84 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	1 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	64 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	30 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 3 enquêtes nationales 3 enquêtes à un an de l'établissement	de 80 % à 100 % de 77 % à 87 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les objectifs de cette licence correspondent à des besoins professionnels. Les apports de connaissances et de compétences sont en cohérence avec ceux-ci. Les enseignements sont adéquats tant en volume que dans leurs contenus. Les professionnels sont correctement impliqués dans les enseignements et les projets tuteurés, mais ne le sont pas suffisamment dans le fonctionnement de la spécialité. Le conseil de perfectionnement n'a manifestement pas été mis en place malgré l'ouverture en alternance. La professionnalisation de la formation est manifeste *via* le développement de l'alternance ces dernières années. Les partenariats avec les milieux professionnels sont relativement bien développés mais n'ont pas été formalisés par signature de conventions.

Les diplômés intègrent bien les métiers visés par cette formation, et l'insertion professionnelle est satisfaisante comme en témoigne les très bons taux d'insertion et d'accès aux métiers visés. Cependant, l'emploi se situe essentiellement au niveau de technicien, semble-t-il ! Par ailleurs, il est relevé des poursuites d'études, notamment au sein de l'établissement à l'INSSET. Le taux de réussite est relativement peu élevé, en particulier pour l'année 2008/2009, malgré l'existence d'un module d'adaptation et de mise à niveau assez volumineux. Les étudiants issus de licence générale ne figurent également que marginalement dans la formation, et il n'existe pas de dispositifs amont pour faciliter l'intégration de ce type de public.

- Points forts :

- Les bons taux d'insertion professionnelle.
- La bonne assise régionale et des liens forts avec les milieux professionnels.
- L'adéquation aux besoins professionnels.
- Le développement de la professionnalisation *via* l'alternance.

- Points faibles :

- L'absence de conseil de perfectionnement.
- La présence marginale d'étudiants issus de L2.
- L'absence de formalisation des partenariats.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait, tout d'abord, de mettre en place un conseil de perfectionnement et d'y impliquer des intervenants professionnels et des représentants des milieux économiques. Ce conseil de perfectionnement devrait contribuer au pilotage de la formation, et analyser les modalités d'une amélioration continue de la formation. La formalisation par convention des partenariats avec les milieux professionnels devrait également être recherchée.

On pourrait encore analyser les causes de la relative faiblesse du taux de réussite pour apporter des pistes d'amélioration, par exemple à travers une révision des critères de sélection des candidats et des mesures supplémentaires pour renforcer l'attractivité de la formation. Il conviendrait également de chercher à diversifier le public en y intégrant des étudiants issus de licence générale. Pourraient y contribuer des actions de communication, la mise en place avec le soutien de l'établissement, de modules ou de projets personnels et professionnels de préparation à l'entrée en licence professionnelle dans les cursus amont de licence générale. Enfin, on devrait veiller à réduire les poursuites d'études, notamment au sein de l'établissement.